

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Plt Gregory de Pra – Case postale 126 – 1530 Payerne

Une Suisse sans armée : une illusion

Par le plt Daniel Belotti, président
du Groupement de la Côte

Il n'existe pas d'Etat sans force armée et cette dernière est là pour faire respecter l'Etat. Si nous liquidons l'armée, nous liquidons aussi l'Etat et, évidemment, aussi l'Etat social.

L'automne dernier, les citoyennes et citoyens de notre pays éliaient le Conseil national ainsi que le Conseil des Etats.

Que n'a-t-on pas entendu pendant cette campagne électorale ; mais assez peu de notre armée. Sitôt la campagne achevée, la campagne « anti-armée » a repris de plus belle. Ce processus est connu depuis longtemps. Napoléon disait déjà : « En politique, pour durer : ne rien faire ».

Les événements de fin janvier 1996 à propos d'un colonel qui aurait profité de « Diamant » à des fins personnelles ont permis à certains « ténors » de dire haut et fort que c'était inadmissible et de relancer ainsi leur campagne anti-armée.

Ce n'est pas mon intention de justifier ce qu'a fait ou n'aurait pas fait cet officier supérieur. Je fais confiance aux experts et juges en charge de ce dossier. Le processus est bien connu : on prend un mouton noir et on veut vous convaincre que les autres le sont aussi, voire davantage.

Parmi les artisans de cette campagne, il y a bien entendu les antimilitaristes, mais également une certaine presse.

Que faut-il penser en effet de tous les renseignements, informations et commentaires donnés chaque jour avant le défilé

militaire de Genève à fin novembre 1995 ? Relater les faits ou donner des informations est une chose, mais il y a la façon de le faire. Et c'est là que certains ont réussi à faire « monter la pression » de manière exagérée dans l'opinion publique.

Armée 95 était à peine en place avec son effectif de 400 000 hommes que l'on nous annonçait les intentions de certains d'en garder 150 000.

Quand on est dans une grave crise économique, c'est bien d'en parler et d'imaginer des solutions qui permettent de moins dépenser, mais exagérer, c'est du populisme.

Le peuple ayant dit non à l'initiative pour la suppression de l'armée en 1989, il fallait bien trouver une autre voie.

Il est évident que certains ne veulent plus de notre armée, tout comme de n'importe quelle autre.

On essaie de jeter de la poudre aux yeux des braves gens et de les amener à des conclusions erronées, surtout lorsqu'il s'agit de dépenses. Sans doute notre défense, telle que nous la concevons, est onéreuse. En préconisant des « nouveaux systèmes », on propose l'idée d'une défense à bon marché. Comment pourrait-on, cependant, accorder quelque crédibilité à une défense qui ne saurait en être une vraie ? Enfin, une neutralité non-armée n'existe pas. Celui qui n'est pas à même de défendre efficacement son pays renonce à la neutralité.

Mettons donc tout en œuvre pour la maintenir.

Depuis des siècles, le principe de la neutralité détermine notre politique extérieure et notre politique de sécurité ; cette attitude a fait ses preuves. On a souvent cité le rôle qu'elle joue pour nous. Elle a été d'abord un des garants de notre cohésion nationale, à une époque où une scission confessionnelle et culturelle menaçait notre pays. La maîtrise des tensions entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, lors de la Première Guerre mondiale, en est un excellent exemple. En outre, la neutralité a conféré un rôle particulier à la Suisse en matière de bons offices. Enfin, elle constituait un facteur de protection, dans la mesure où elle faisait le jeu des puissances européennes. Les candidats à la suprématie en Europe étaient tout contents de savoir leurs flancs couverts et de pouvoir compter sur une protection efficace des transversales alpines.

L'importance de ces diverses fonctions de la neutralité a diminué. La cohésion nationale n'est plus menacée par des conflits entre nos voisins. Les bons offices ne sont plus le privilège des Etats neutres.

La neutralité garde cependant une certaine valeur à titre d'engagement politique dans le sens qui vient d'être défini. Comprise de cette manière, elle n'est pas un mythe dépassé. La question qui va se poser sera de savoir comment cet engagement politique doit être appliqué, pour rester une condition valable de notre politique de sécurité.

D. B.

Réflexions



par
le brigadier
Luc Fellay,
commandant
de la Brigade
territoriale 10

A peine les réformes du plan directeur Armée 95 sont-elles en vigueur que différents événements secouent l'institution. Alors qu'un contexte plus serein aurait permis de nous concentrer sur la mise en place des nouvelles structures prévues par DMF 95, une vague d'affaires, largement médiatisées, sème le doute sur la probité et la compétence de la tête de l'armée. Loin de moi l'idée de prétendre que tout y est parfait, mais de là à généraliser, il y a un pas que l'on ne saurait franchir. La qualité de notre travail quotidien et de notre engagement, cadres de milice et professionnels, témoigne de notre intégrité, de notre loyauté et de notre compétence.

Un conflit, dans lequel notre pays serait entraîné, semble peu vraisemblable ces prochaines années. Pourtant le climat de sécurité en Europe se caractérise par de nombreux affrontements régionaux et des violences infra-guerrières. Cette situation est issue des luttes pour la prise du pouvoir dans lesquelles se retrouvent pêle-mêle les intérêts du crime organisé, l'exploitation de la misère, de l'ignorance et de la peur, sous le couvert de nationalisme et autres formes d'exclusion. Les relations entre l'Est et l'Ouest sont marquées par le refus de la Russie d'être reléguée au rang de puissance régionale et sa volonté d'empê-

cher ses anciens satellites d'intégrer l'OTAN. Entre le cheminement anarchique vers la démocratie et les perspectives de développement économique qu'offre l'accès à des marchés lucratifs, le glacié de l'ancienne URSS est devenu le terrain d'action de tous les courtisans. Dans les Balkans, l'application des accords de Dayton et de Paris reste bien aléatoire et fragile ; leur longévité semble plus tenir à la présence de l'IFOR qu'à la volonté de réconciliation exprimée par les parties au conflit. La partition géographique arrêtée ajoute aux souffrances et au désarroi des populations civiles déracinées par des migrations contraintes, et réduites au seul pouvoir d'une aide humanitaire dont les ressources s'épuisent.

Le terrorisme fait partie de la palette des moyens de déstabilisation de l'Etat, fondé sur un nombre aussi limité qu'imprévisible d'actions visant à engendrer la psychose. A ce titre, il est un élément de guerre. Les incessants attentats, comme ceux récents à Madrid, en Israël ou à Londres, nous le confirment. Leur prévention, à elle seule, exige un engagement disproportionné de moyens. Les forces de police sont concernées en priorité. Dans notre Etat fédéraliste, ces forces sont essentiellement cantonales. Pour pallier les insuffisances ponctuelles de moyens, les cantons ont recours aux conventions intercantionales. Une fois cette possibilité épuisée, le ou les cantons concernés n'ont d'autre solution que de faire appel à la Confédération, de manière que les moyens militaires, en hommes et en matériel, soient mis à leur disposition, conformément à la mission d'aide aux autorités ci-

viles. On applique ainsi un principe de base : la subsidiarité.

La France a démontré dernièrement un engagement semblable dans sa lutte contre les attentats, dès la fin octobre 1995. Le plan « VIGIPIRATE » a été concrétisé par l'engagement de 4800 militaires du contingent, provenant des trois armées, pour appuyer les forces de police et de gendarmerie dans leur mission. Cet exemple doit nous faire réfléchir. Le terrorisme n'est pas un scénario du futur, c'est de l'actualité !

Si le peuple suisse, à une large majorité, a voulu le maintien de son armée, son objectif comme celui de ses autorités n'est pas de faire la guerre, mais de dissuader des velléités de guerre et de contribuer à la promotion de la paix. C'est dans cette perspective que l'armée existe et qu'elle est instruite. Mais attention : il nous faut être crédibles, c'est-à-dire qu'il est nécessaire de maintenir notre armée de milice à un niveau élevé d'organisation, d'instruction et de capacité d'engagement. En d'autres termes : il nous faut être performants.

Une information intelligente, une organisation judicieuse et une conduite rigoureuse des activités en période de service garantissent la crédibilité de notre démarche. Cette vérité est incontournable, dans le cadre civil comme dans le cadre militaire.

Nous vivons une période d'instabilité. La prospérité économique prend des allures de mythe. L'affaiblissement des valeurs traditionnelles engendre le désarroi.

Redécouvrons le sens de la solidarité, au travers de contacts personnels empreints d'une chaleur humaine qui fait tant défaut dans cette civilisa-

tion égoïste. Et n'oublions pas que seule une action continue d'information et de persuasion sur les chances réelles de notre politique de sécurité peut nous

garantir l'éveil d'une confiance retrouvée en notre avenir.

L. F.

« La désinformation, arme de guerre »

Par le capitaine Olivier Bercher, président du Groupement de Vevey

C'était le titre d'un ouvrage de l'écrivain Vladimir Volkoff, édité il y a une dizaine d'années. S'y trouvaient décrites des doctrines et méthodes de désinformation, expliquées par des agents qui les avaient pratiquées dans le cadre politique et militaire. On était au temps de la guerre froide. Le sujet était tout particulièrement d'actualité.

M. Volkoff, invité par les officiers de la région veveysanne, a retravaillé le sujet pour le mettre à jour. La désinformation est-elle encore une arme de guerre ? Qui en sont les commanditaires ? Les techniques ou les supports ont-ils évolué ? L'exposé fut captivant et complet. En voici un bref résumé.

La désinformation est encore utilisée : de nombreuses preuves viennent à l'esprit : guerre du Golfe, liquidation de Ceaucescu, guerre dans les pays d'ex-Yougoslavie ou affichage, récemment, en France, lors de l'anniversaire de la mort de De Gaulle, de photographies truquées comme au bon vieux temps des manipulations communistes : un des voisins de De Gaulle a tout simplement été effacé, parce que gênant !

Au temps de la guerre froide, on connaissait et répérait le commanditaire très facilement : en gros, les meilleurs et les plus abondants étaient les services des pays soviétiques. Les Américains s'y essayaient aussi, sans grand succès, à part quelques réussites dans le domaine de l'into-
toxication (par exemple pour pré-

parer le débarquement des Alliés au cours de la Deuxième Guerre mondiale). Aujourd'hui il en va tout autrement. On constate que ce sont des agences de publicité, souvent américaines, qui manipulent l'actualité pour désinformer le public ; il n'est pas toujours évident de déterminer qui les paient, ni les intérêts en jeu (gouvernementaux ? privés ?). L'information (la désinformation) autour de la guerre du Golfe offre un modèle de travail accompli parfaitement par l'une de ces agences. La guerre en ex-Yougoslavie présente, selon M. Volkoff, un autre bon exemple qui touche à l'exploit : on a rendu aux yeux du public les Serbes aussi sinistres que les nazis, au point de les assimiler à ceux-ci, alors même qu'ils étaient leurs adversaires. C'est encore le coup d'une agence américaine de pub. Qui se cache derrière celle-ci ? Les réponses évidentes ne sont pas forcément les bonnes.

Les techniques et les supports ont beaucoup évolué. Tout d'abord simplement la parole et les actes, comme l'affaire du cheval de Troie ; puis l'apparition de l'écriture : elle permet la désinformation à distance (Philippe de Macédoine) ; plus tard la presse diffuse la désinformation partout. La photographie et la télévision enfin changent radicalement l'ampleur du phénomène : l'image imprègne instantanément le subconscient et s'impose pas son apparence objective et son instantanéité, sans le filtre de l'intelligence. L'illettré, l'analphabète y sont aussi sensibles que l'homme le plus cultivé. Comme elle ne touche que peu l'intellect, mais beaucoup plus le sentiment, l'image est

beaucoup plus pernicieuse. « Une image vaut mille mots » disait Sun Tzu. Alors, quand la reproduction photographique peut se multiplier sans fin et sans frein, on mesure sa puissance.

Les méthodes elles-mêmes ne semblent pas avoir beaucoup évolué. Mélange du vrai et du faux, selon des proportions très étudiées et selon des points de vue volontairement subjectifs. Sun Tzu reste ici aussi d'actualité. Cependant, pour trier dans l'information ce qui relève de la réalité ou du mensonge, la situation s'est radicalement modifiée depuis la fin de la guerre froide : trouver la réalité était alors chose difficile, car l'information était rare et censurée ; trouver la réalité aujourd'hui est tout aussi difficile, car l'information est surabondante, le mensonge aussi.

Autrefois c'était le bâillon, aujourd'hui c'est le vacarme.

L'informatique en réseau apportera-t-elle une nouvelle évolution ? Réponse peut-être dans dix ans.

O. B.

Bibliographie :

Vladimir Volkoff, *La désinformation, arme de guerre et Le Montage, roman. Ces deux ouvrages sont disponibles à l'Age d'Homme à Lausanne. Nous signalons que Vladimir Volkoff n'est pas le dernier venu dans la littérature de langue française : il a obtenu de nombreux prix : Grand prix du roman de l'Académie française, Prix Chateaubriand, Prix Alfred de Vigny, Prix Jules Verne et, au mois d'octobre 1995, le Prix Jean Giono.*

Activités de la SVO en mai 1996

Groupement du Pays-d'Enhaut

08.05.96, 15 h 00 :

Ouverture du Symposium International de protection des biens culturels Château-d'Oex.

Avec les exposés :

– du commandant de corps Jean Abt sur la sécurité et la sauvegarde du patrimoine ;

– du général André Cousine sur l'organisation de la protection du patrimoine dans les états-majors de l'armée française ;

– du divisionnaire Louis Geiger sur le thème : Das humanitäre Völkerrecht in einem neuen strategischen Umfeld.

Le port de l'uniforme est autorisé.

Groupement de Montreux-Aigle

09.05.96, 20 h 30, au Centre régional d'instruction de la Protection civile de l'Est Vaudois (CRIE) à Villeneuve.

Conférence du major Henri Rollier, chef du service cantonal des nuisances, sur l'accident chimique du 29.06.94 en gare de Lausanne : Problèmes de conduite et enseignements.

Groupement région morgienne et la Côte

04. et 05.05.96, 19 h 00 (concerts)

A la patinoire de Morges.

Festival international des fanfares militaires.

Un cortège aura lieu en ville de Morges le 5 mai.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Office du tourisme de Morges.

Centre d'histoire et de prospective militaires

09.05.96, 17 h 30, au Pavillon Général Guisan à Pully : Cours d'histoire V

Conférencier : Vincent Quartier sur le thème « Dien Bien Phu 1953-54 ; organisation sanitaire d'un camp retranché.

SVO Lausanne

Mardi 7 mai 1996, à 19 heures, au Bâtiment administratif de la Pontaise, à Lausanne :

Après l'armée, la police, au tour des gardes-fortifications de nous entretenir sur la sécurité.

Avec M. le colonel Jacques Strahm, commandant des gardes-frontières.

Le Général Guisan et son temps

Un film de Claude Champion

Henri Guisan, né en 1874, affirme très tôt un intérêt pour le domaine militaire. En 1939, quand éclate le deuxième conflit mondial, il est commandant de corps. Grâce à son esprit modérateur, il est élu général à une forte majorité par l'Assemblée fédérale.

Les six années de guerre – la Suisse neutre parviendra à se tenir à l'écart du drame – en feront l'homme le plus populaire du pays.

Evoquer la vie d'Henri Guisan, c'est aussi traverser le demi-siècle qui a vu la Suisse moderne accéder au rang de puissance économique et financière mondiale.

Le Général Guisan et son temps pose un regard sans complaisance sur une Suisse préservée au milieu de l'Europe dévastée.

La cassette vidéo VHS de ce film est aujourd'hui disponible en langue française. Elle peut être commandée au Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM), case postale 618 à 1009 Pully, au prix de Fr. 49.- + frais de port. Pour les éditions en langue allemande et italienne, les cassettes sortiront en juin 1996.